

FO

CGT

CFDT

Paris, le 22 octobre 2007

Madame Michèle ALLIOT MARIE
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités
Territoriales
Place Beauvau
75800 PARIS

Objet : préavis de grève de 24h pour le 14 novembre 2007 et demande d'audience.

Madame la Ministre,

Les organisations syndicales FO CGT CFDT représentatives de l'ensemble des personnels attirent votre attention sur la situation explosive et lourde de conséquences qui pèse sur l'avenir des parcs et des services spécialisés.

Nos organisations revendiquent une nécessaire clarification des multiples et différentes positions des ministres successifs et également de la Direction Générale des Collectivités Locales. Nous attendons de vous des orientations politiques claires et franches.

Les organisations syndicales soutenues par l'ensemble des personnels n'accepteront pas que soit remis en cause le travail effectué en commun ces trois dernières années. Travaux effectués sous l'égide, entre autres, de M. COURTIAL, maître de requête au Conseil d'Etat, qui a loué la qualité des échanges et son exemplarité en terme de dialogue social.

Les difficultés que nous rencontrons actuellement portent sur la pérennité de l'avenir de nos services et sur le statut à caractère national des Ouvriers des Parcs et Ateliers. D'ailleurs sur le statut, le groupe de travail constitué est prêt à le faire évoluer vers un statut commun Etat/Collectivités.

L'absence de garanties et d'interlocuteur notamment au niveau de la DGCL engendrent les plus grandes inquiétudes tant des OPA que des personnels administratifs actuellement en poste.

La création d'un statut commun Etat/collectivités territoriales a souvent été citée lors des échanges avec M. COURTIAL en exemple comme une réelle innovation pour la fonction publique.

Le Président de la République lui-même, lors de ses interventions et à plusieurs reprises durant l'été, a affirmé la nécessité de créer des passerelles entre les fonctions publiques. Il présentait cela comme étant un élément de modernisation des services de l'Etat et de la mobilité des fonctionnaires.

Face à la trop longue absence de réponses de nos interlocuteurs qui accroît l'inquiétude et la colère des personnels de nos services, les organisations syndicales appellent à un arrêt de travail de 24 heures avec une manifestation nationale pour la journée du 14 novembre 2007.

Nous ne saurions attendre la parution d'une loi fixant un hypothétique avenir des OPA sans en connaître le contenu.

Dans le cadre de cette journée de grève et de manifestation, nous vous demandons de recevoir une délégation intersyndicale afin qu'elle vous exprime les légitimes revendications de leur mandants et qu'ensemble nous puissions préparer l'avenir des ouvriers et fonctionnaires des parcs et ateliers de tous les services concernés.

Espérant que cette lettre retienne toute votre attention, veuillez agréer Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

FO
signé

Jean-Yves BLOT

CGT
signé

Patrick FABRE

CFDT
signé

Patrick GROSROYAT